

Date de convocation :

21 05 2026

Date d'affichage :

02 06 2026

Nombre de
délégués :

En Exercice : 12

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt- six, le 02 06 2026 à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Dole, sous la Présidence de Monsieur MEUGIN Olivier.

PRESENTS :

M BAUD Jean Baptiste, M BARBERET Emmanuel, M BRUGNOT Eric, Mme LABOUROT Céline, M CORDIER Etienne, M CROT Alexandre, M DAVID Franck, Mme GAY Florence, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M BOLE Alexandre.

Absents excusés : M Aurélien PHILIPPE donne pouvoir à son suppléant M BOLE Alexandre, M GIRARDET Charles donne pouvoir à M BAUD Jean-Baptiste, Mme CALINON Séverine donne pouvoir à sa suppléante Mme LABOUROT Céline.

SECRETAIRE DE SEANCE : M CROT Alexandre

D 11 2026 : ELECTION DES VICE PRESIDENTS

Vu l'arrêté préfectoral n° 3920191224.002 du 24 décembre 2019 portant sur la modification des statuts du Syndicat Mixte Doubs Loue au 1^{er} janvier 2020 ;
Vu le Code générale des collectivités territoriales ;
Vu le procès-verbal des élections annexé à la présente délibération ;

Conformément à son l'article 10, la composition du bureau syndical est librement déterminée par l'organe délibérant. Le nombre de Vice-Président a été fixé à 5 par délibération antérieure.

Le Président rappelle les conditions et le déroulement de ces élections qui sont consignés dans le procès-verbal annexé à la présente délibération.

Ayant pris acte des candidatures uniques de M. Franck DAVID à la fonction de 1^{er} Vice-Président, de M. Jean-Baptiste BAUD à la fonction de 2^{ème} Vice-Président, de M. Christian VUILLET à la fonction de 3^{ème} Vice-Président, de M. Etienne CORDIER à la fonction de 4^{ème} Vice-Président, de M. Emmanuel BARBERET à la fonction de 5^{ème} Vice-Président.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte-tenu des résultats des scrutins successifs consignés dans le procès-verbal annexé à la présente délibération

Le Comité syndical, sous la présidence de son Président en exercice :

- **PROCLAME** M Franck DAVID élu à la fonction de 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte Doubs Loue et le **DÉCLARE** immédiatement installée.
- **PROCLAME** M Jean-Baptiste BAUD élu à la fonction de 2^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Doubs Loue et le **DÉCLARE** immédiatement installée.
- **PROCLAME** M Christian VUILLET élu à la fonction de 3^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Doubs Loue et le **DÉCLARE** immédiatement installée.
- **PROCLAME** M Etienne CORDIER élu à la fonction de 4^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Doubs Loue et le **DÉCLARE** immédiatement installée.
- **PROCLAME** M Emmanuel BARBERET élu à la fonction de 5^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Doubs Loue et le **DÉCLARE** immédiatement installée.

A Dole, le 02 JUIN 2026,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,



M Olivier MEUGIN